



Association Seudre et Mer

20 rue de Halles – 17113 Mornac
La Flèche - Mornac

Le bulletin info

N°26 - Avril 2022

Bureau - Conseil d'administration 2022

Président : Jean Fayolle

Vice président 1: Patrice Boyer

Vice président 2 : Roger Roux

Trésorier : Muriel Boyer

Secrétaire : Claude Gaufny

Secrétaire adjointe : Nathalie Bluszez

Membres : Patrick Bergeron, Jacques Biais, Pascal Bouillon, Yves Corbineau, Richard Motte, Jean François Renault, Nicolas Mercier, Roger Cougot, Lebrun Jany, Lebrun Jean Claude, Martin Pidou

Facebook : Patrice Boyer .

<https://www.facebook.com/Seudre-et-Mer-254851634981185/>

Le site : Patrick Bergeron.

<http://association-seudre-et-mer.wifeo.com/>

Le mail de Seudre et Mer :

sem17113@gmail.com

Nos partenaires:



Soutenu
par



Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE



FONDATION
DU
PATRIMOINE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Ce qu'il s'est passé :

- **25 mars 2022 - Commission Animation**



Après midi de découpe, couture et fabrication de sacs pour le sel et la fleur de sel .

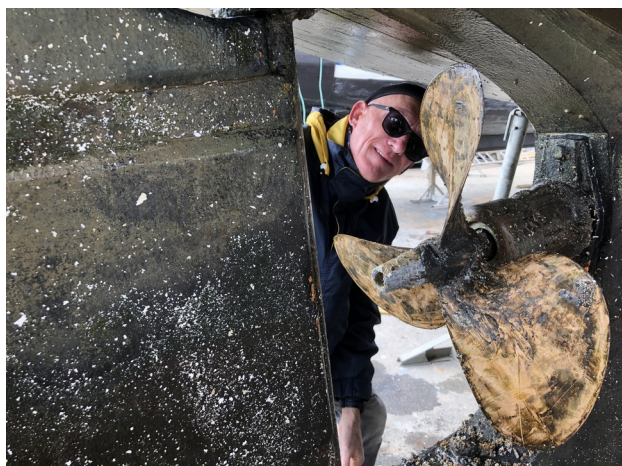


Pesage et mise en sac ~~de la schneuff~~ pardon, du sel, que nous vendons pour financer l'association.

- **30 mars au 04 avril 2022 – Carénage de la Flèche**



Quelques « Artistes » :
Carlos, Gilles, Alain, Yves, J.François, Martin



Grattage hélice avec Pascal



Nathalie de l'équipage retour

- **05 avril 2022 : Essai des nouvelles voiles en statique**



Foc et trinquette



- 14 avril 2022 :
 - **Nouvel essai des voiles neuves en statique.**



Peaufinage des réglages, prises de ris etc...

Grand voile

Pose du panneau informatif



Pose par Pascal Gaufny du panneau réalisé par la communication, pour informer et inciter à adhérer.



Que les mauvaises langues qui disent qu'il n'y aura pas un chat devant le panneau se taisent : Il y en a eu un (bien sympathique d'ailleurs).

- **19 avril 2022 : Essai des voiles neuves en situation .**

Vous trouverez la vidéo sur le site

<http://association-seudre-et-mer.wifeo.com/>



Les Voiles neuves très performantes



Belle brochette de marin!
Ils sont contents !

Il faut se lever un peu tôt départ 07h 30 mais le spectacle ! ...



Rejoignez nous

Association Seudre et Mer

pour la sauvegarde et la valorisation culturelle
du patrimoine maritime de Mornac
et du Pays de la Seudre

Bulletin d'adhésion

A retourner rempli et signé à :

Seudre et Mer

20 rue des halles – Mairie – 17113 Mornac

Année civile :

Nom :

Prénom :

N° Rue

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

☐ Membre adhérent (non navigant) = 12 €

☐ Membre navigant = 30 €

☐ Bienfaiteur

En signant, l'adhérent accepte le règlement de
l'association Seudre et Mer.

Fait à

le

Signature :

Pour ceux qui veulent adhérer ou soutenir
« Seudre & mer » :

☐ Je règle par chèque
Je remplis le bulletin
J'envoie le tout à Seudre et mer,
20 rue des Halles, 17113, Mornac

☐ Je règle par RIB
Je remplis le bulletin, scanne cette feuille et
l'envoie par Mail à : sem17113@gmail.com

Merci à vous .

RIB



**BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**

Relevé d'identité bancaire / IBAN

Identification du compte pour une utilisation nationale

10907	00620	23674002011	45
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Cle RIB

Domiciliation

BPACA LA TREMBLADE PAST.

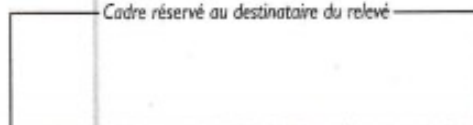
BIC

CCBPPFRPPBDX

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1090	7006	2023	6740	0201	145
------	------	------	------	------	------	-----

Cadre réservé au destinataire du relevé



RIB / IBAN

Retrouvez vos RIB depuis votre Appli BANQUE POP
ou dans votre espace Client Cyberplus

ASSOCIATION SEUDRE ET MER



20 RUE DES HALLES MAIRIE
17113 MORNAC SUR SEUDRE

Le « clin d'oeil historique » de Roger Roux

Gestation et naissance de Seudre et mer (suite)

Chapitre 4 : Octobre 1992 à Février 1993

– Vers une nouvelle association - Le nom « Seudre et mer » - La constitution statutaire officielle - Le cautionnement municipal d'emprunt bancaire & la 1ere subvention .

Nota : La lecture de ce chapitre pourra paraître plus fastidieuse et moins illustrée , mais l'objectif de ces écrits mémoires est surtout de pouvoir servir de « référentiel exact » des étapes de l'évolution de cette aventure associative . Ceci afin de permettre à tous , pour les années futures de s'y référer sérieusement et d'y trouver détails et réponses en vue d'éviter toutes retraductions déformées des faits , de façon approximative par méconnaissance , voire pire par mythomanie !

Article publié dans le bulletin municipal de Mornac sur Seudre - N°30 de décembre 1992 (copie)

« VERS UNE NOUVELLE ASSOCIATION »

Il y a quelques mois seulement, nous souhaitions qu'une sensibilisation et qu'une volonté commune conduisent à se préoccuper de notre patrimoine maritime local .

Aujourd'hui c'est presque réalité puisque une nouvelle association naîtra prochainement à **Mornac** .

Elle pourrait même être déjà créée, si nous ne nous étions pas souciés de vouloir la faire naître dans les meilleures conditions de concertation.

Depuis quelques temps, les événements au niveau national ainsi que local autour du milieu maritime, ont mobilisé notre attention, le moment semblait donc propice et les conditions réunies pour passer aux actes, plutôt que de continuer à en parler indéfiniment .

Les premières concertations eurent lieu dès juillet , à partir des structures associatives existantes(**comité des fêtes** et **syndicat d'initiative**) puis très vite la consultation fut élargie à quelques passionnés et aux représentants de l'association « **Flottille en pertuis** » .

C'est à l'issue de ces réunions qu'il fut décidé de faire une information publique au niveau du village, le 13 novembre 1992.

La réponse à l'appel fut encourageante puisque 30 personnes étaient présentes .

Les préliminaires de l'assemblée constitutive étant fixés, la procédure de création de l'association pouvait donc être sérieusement lancée .

Son appellation n'est pas officiellement arrêtée, mais le but principal sera la sauvegarde du **patrimoine maritime de Mornac** et du **pays de la Seudre** .

Elle comportera vraisemblablement trois centres d'intérêts tels que :

- Les vieux gréements et embarcations .

- Le patrimoine à terre (installations, équipements, cabanes, etc).

- La mémoire collective(histoire, culture et traditions, objets, photos, documents, etc)

Chacun pourra, selon sa passion trouver un sujet auquel il est sensible .

Actuellement, la mobilisation principale est particulièrement orientée autour de l'idée de revoir naviguer dans le port de Mornac un bateau traditionnel de travail , à voiles .

L'idée ayant germé très rapidement , le bateau a dû être acheté avant que l'association ne soit créée.

Il faut dire qu'en matière de vieilles coques réunissant les critères recherchés, il y a urgence à décider sans trop hésiter .

C'est pour l'instant M **Jean Claude CHOTARD** qui en a effectué l'achat en l'attente de la future association .

Sachons que depuis 3 mois qu'il a été déniché à **Boyardville** l'équipe de bénévoles qui s'en occupe sérieusement, l'a démaquillé, re-jointé et remis à l'eau.

Il va ainsi pouvoir se rapprocher de **Mornac** en rejoignant par la mer le chantier chargé de sa restauration .

L'action prioritaire de l'association va donc être de trouver les finances pour la révision et la restauration fondamentale de la coque par des professionnels (coût approximatif : **50000 Francs**) .

Pour y parvenir toutes les idées sont à l'étude mais il faudra certainement faire appel à la solidarité de tous ceux qui ont envie de voir naviguer ce bateau sur les eaux de **Mornac** .

Si l'on en croit les échos, pour beaucoup d'entre nous , le bateau navigue déjà dans les têtes ; il ne reste donc plus qu'à le faire naviguer réellement !

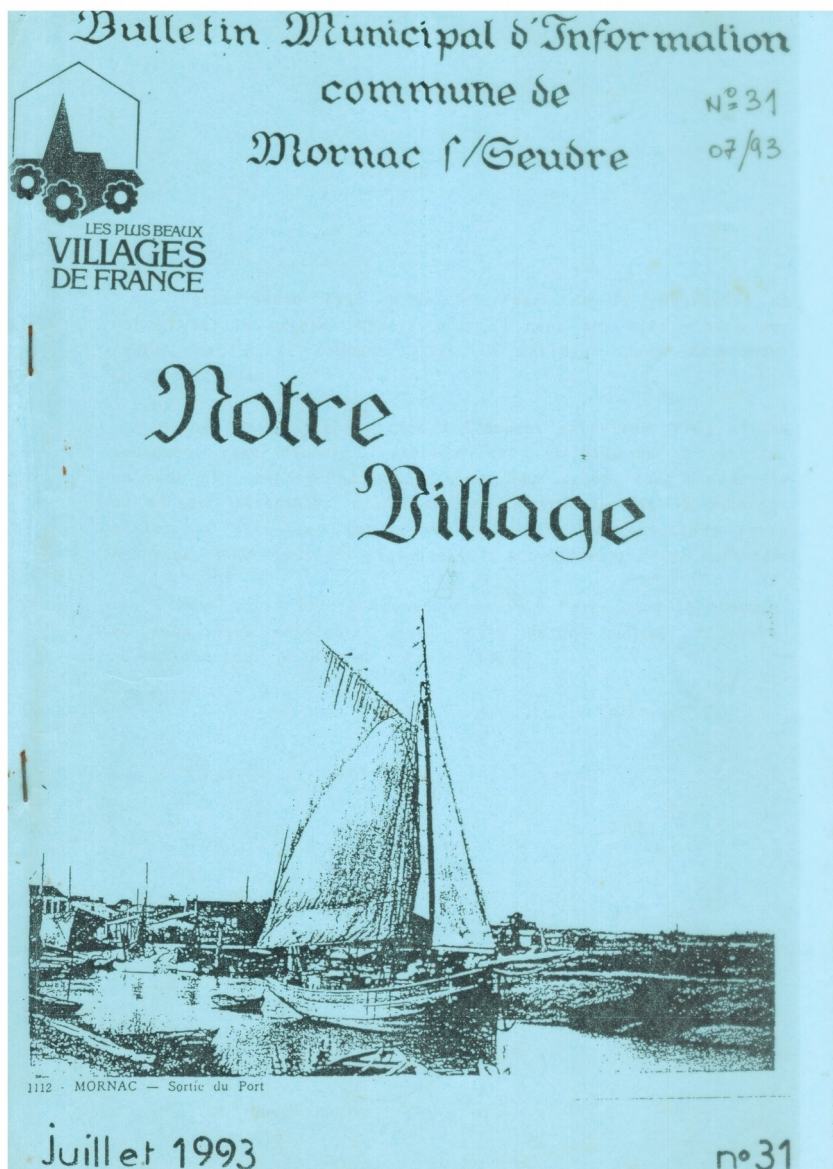
Roger ROUX (Comité des Fêtes & Conseil municipal) Déc 1992

Articles publiés dans le bulletin municipal de Mornac sur Seudre - N°31 de juillet 1993 (copie ci après) .

Information de la Création et constitution de L'association dénommée « Seudre et Mer » du 28 janvier 1993 :

C'est à **Henri LAGARDE**, notre ami très regretté que nous devons la proposition du titre finalement adopté .

Le nom « **Seudre et Mer** » fut retenu en réunion parmi plusieurs autres suggestions de combinaisons de mots tels que : Traditions – Seudre – Maritime - Patrimoine - Mer - Mornac – Saintonge – Histoire, etc .



SEUDRE et MER

"SEUDRE et MER", Association pour la sauvegarde des patrimoines maritimes de Mornac et des Pays de la Seudre ; tel est le titre sous lequel a été créée cette nouvelle association le 28 janvier 1993, à Mornac (officiellement déclarée le 11 février et publiée au journal officiel le 3 mars).

Ses objectifs principaux sont d'organiser et de coordonner des actions d'inventaire, de conservation, de préservation, de restauration et d'animation de tout ce qui touche au patrimoine maritime, à la culture et aux traditions populaires de Mornac et du pays de la Seudre.

Elle se propose également de réhabiliter des bateaux traditionnels de travail et d'en faire naviguer.

L'administration et la représentation de l'association y sont assurées par les personnes suivantes :

Conseil d'administration

1 membre de droit : M. le Maire de Mornac (ou son représentant délégué)

15 membres élus par l'Assemblée :

- | | |
|---|------------------------|
| 1 - LAGARDE Henri | 2 - CHUSSEAU Catherine |
| - 3 - RIVIERE Yann (délégué Office du Tourisme) | 5 - ROUX Roger |
| 4 - JOGUET Michel | 7 - CHOTARD James |
| 6 - COUGOT Roger | 9 - JAMAIN Michel |
| 8 - CHOTARD Jean-Claude | - 11 - PONNEAU Jacky |
| 10 - CORNILLIER Jean-Pierre | 13 - BLUM Catherine |
| - 12 - GUILLAUD Yvon | 15 - CHOTARD Françoise |
| - 14 - DEAN Bernard | |

BUREAU (7 membres élus par le Conseil, parmi les élus de ce conseil)

Président	ROUX Roger
1er Vice Président	LAGARDE Henri
2° Vice Président	COUGOT Roger
Trésorier	CHOTARD Jean-Claude
Trésorier Adjoint	CHOTARD James
Secrétaire	CHUSSEAU Catherine
Secrétaire adjointe	BLUM Catherine

Pour traiter au mieux les sujets qui nous passionnent, il a été constitué trois grandes sections :

- 1) le Patrimoine maritime navigant (ou flottant),
- 2) le Patrimoine maritime à terre (installations, outils, équipements, matériels divers, constructions, relatifs aux marais salants, à la pêche et à l'ostréiculture),
- 3) Musée et traditions (inventaire des bateaux de Mornac dans le passé, histoire, témoignages, photos, traditions, objets, etc.).

Extrait du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 mars 1993

Association Seudre et Mer – « Garantie d'emprunt bancaire » votée par le conseil municipal .

Monsieur le Maire adjoint fait part au conseil municipal de la création de la nouvelle association « **Seudre et Mer** » association de **Mornac** et du **pays de la Seudre** .

Cette association a pour but d'organiser et de coordonner des actions de recherches, d'inventaires ,de conservation, de préservation de restauration et d'animation de tout ce qui touche au patrimoine maritime , à la culture et aux traditions populaires de Mornac et du Pays de la Seudre .

Elle se propose également de réhabiliter un sloop ostréicole de travail et de le faire naviguer .

Le budget prévisionnel laisse apparaître que sans soutien de démarrage , il est difficile de lancer l'opération avec les seules recettes prévues cette année et ,d'autre part, l'association naissante n'offre pas les garanties suffisantes pour contracter le crédit nécessaire à la restauration primordiale de la coque (environ 60 000 francs) Elle sollicite le soutien financier de la commune en matière de garantie pour l'emprunt .

Le conseil municipal après en avoir délibéré , décide à l'unanimité de garantir l'emprunt de 60000 F en fonction de la loi du 02/03/1982 modifiée par celle du 05/11/1988, et selon le pourcentage fixé par décret N° 366 du 18/4/1988.

SUBVENTION à L'ASSOCIATION SEUDRE ET MER

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la demande de subvention présentée par l'association »Seudre et Mer », et après en avoir délibéré :

-Décide de verser une subvention de 6000 F à cette association au titre de l'année 1993 .

La dépense sera prélevée à l'article 657du budget

A suivre, Chapitre 5: Restauration au chantier Paraveau à la Cayenne ; 1ere navigation inaugurale de Marennes à Mornac ; l'accueil festif et confirmation d'adoption au port !



La rubrique libre - (Pour rappel, cette rubrique *est ouverte à tous* : Anecdotes, histoires locales, photos, souvenirs personnels, etc. Tout ce qui a rapport à la Seudre et ses marais.)

(Contactez **Martin** sur adresse : jdoroyan@orange.fr)

Extrait de « **Sel se Saintonge et poissons norvégiens** »
Textes de Roger Cougot, Marco Trebbi, participation de Roger Roux

Une côte basse au climat doux

Le littoral de la Saintonge a des bonnes conditions climatiques et géographiques pour la production du sel à grande échelle avec les moyens dont on disposait aux XVII^e XVIII^e siècles.

La production de sel exige une température comprise entre 25 et 32 degrés en même temps qu'une faible humidité de l'air.

Le relief doit aussi être favorable. Le littoral doit être bas, de manière à ce que l'eau de mer puisse facilement y être amenée. La différence entre haute et basse mer peut avantageusement être forte. Toutes ces conditions sont réunies le long des côtes de Saintonge, et on a commencé à y produire du sel il y a très, très longtemps.

La production du sel connut un pic au XVII^e siècle. Elle fut plus faible tout au long de XVIII^e mais malgré tout importante. La Saintonge ne présentant pas les conditions nécessaires à la production industrielle, les marais salants furent peu à peu transformés en «claires» pour l'affinage des huîtres.

Aujourd'hui, cette région a gardé une petite production sur des bases culturelles.

Le sel n'est pas seulement le fils du soleil et du vent

Teintée de rose, la fleur de sel miroite en fins cristaux. Comme autant de verres dépolis d'une immense fenêtre au châssis de terre craquelée, les «aires» - les œillets - semblent se couvrir de givre... «Vent de **nordet**, sale marais!».

Le dicton est juste. La chaleur, mieux, la «brise de terre» qui engendre la sécheresse, voilà le beau temps pour récolter le sel. Récolter?

Encore faut-il «faire saler» le marais. Mais oui, le sel n'est pas seulement le fils du soleil et du vent! Il est le fruit d'un patient travail. Et dans une nécessaire recherche d'harmonie avec un fragile équilibre écologique. C'est que le marais, source de vie, contribue à féconder la mer.

La méthode de récolte du sel n'a guère varié depuis le développement des marais salants sur les bords de **Seudre** au XII^e siècle.

A partir d'une réserve, le «**jàs**», alimenté à marée haute par une petite écluse, la «**varagne**», l'eau de mer circule par gravité sur un long parcours et en une épaisseur de plus en plus faible. Sous l'action du soleil et du vent, d'abord dans les «**conches**», grandes ou petites, puis dans les «**tables**» et les «**muants**», l'eau s'évapore.

Tout au long de ces méandres, la Concentration de sel va augmentant. En fin de parcours, le taux de salinité est de l'ordre de 300 grammes par litre. C'est la cristallisation dans les «aires» (les œillets). Dernière étape: La récolte se fait d'abord, pour une très faible quantité, en une fine pellicule de surface, la «**fleur de sel**», puis, toujours dans l'eau, en cristaux sur le fond.

Le marais salant façonné à la main

Le marais, pour retenir ses eaux, présente un labyrinthe de digues, les «**taillées**», les «**abotas**», les «**bosses**» et les «**bossillons**». Voilà qui témoigne d'un patient travail de façonnage, à la main, du milieu naturel.

Il a fallu à l'homme du marais, au «**saunier**», gagner sur la mer. Lui confisquer ses grandes vasières, autrefois recouvertes à chaque marée, et modeler ses protections contre ses excès.

Le marais salant, système de production que l'on dit «naturel», est en réalité le fruit d'une réflexion et d'efforts considérables en matière de science hydraulique. Établir des niveaux, les entretenir contre l'envasement, construire des digues résistant aux assauts des grandes marées d'équinoxe. Voilà qui n'était pas facile! Et pourtant ce système a fonctionné au fil des siècles. Un fonctionnement économe de moyens mais pas de bras. Les outils sont restés simples. Le «**rouable**», «**raclette**» à long manche, est utilisé tour à tour pour l'entretien du marais et la récolte du sel. La «**ferrée**», pelle très étroite en métal, et le «**boguet**», pelle en bois, servent au travail de l'argile pour la réfection des différentes parties du marais. Les «**planches à trous**» permettent de régler les débits dans la circulation de l'eau. Enfin, c'est avec les «**sauguières**», deux petites planchettes, que l'on ramasse le sel préalablement relevé en petites pyramides, les **pilots**, à l'aide du «**rouable**» et du «**servion**».

Le long cheminement des eaux

Pour la production du sel, l'eau de mer est soumise à un lent et long cheminement exposé le plus possible à l'action du soleil et du vent. D'où le souci de bonne circulation du marais.

Venant de **Seudre**, l'eau emprunte d'abord **l'achenau** (le chenai), puis un **ruisson**, plus petit, au tracé tortueux. Elle entre, aux périodes de «**malines**» (marée de vives eaux), par une petite écluse, la **varagne**, dans le **jàs**. Celui-ci, qui joue le rôle de réserve est une vasière entretenue pour l'élevage extensif des poissons, anguilles et mulets. La superficie du **jàs** est variable: de quelques dizaines d'ares à plusieurs hectares selon l'importance du ou des marais salants à desservir.

Après ce premier «stockage», où elle commence à chauffer sur la partie peu profonde du **jàs**, la «**leide**», l'eau est admise dans les grandes **conches**, puis les petites conches. Zones de faible profondeur, elles sont séparées par de petites digues basses, les «**bossillons**», disposées en chicanes pour allonger la circulation de l'eau. Dans ces méandres, la hauteur d'eau ne doit pas dépasser la largeur de la main, voire de quatre doigts. Quittant les petites «conches», le cheminement de l'eau passe par le «**mors**», une rigole qui en général entoure la partie centrale du marais salant. Ensuite, à travers les «**chargets**», l'eau pénètre dans les «tables», plus larges, mais également disposées sur toute la longueur du marais.

Enfin par les «**pertuis**», l'eau accède aux «**muants**», les bassins de dernière chauffe à très faible profondeur. Ils débouchent sur des rigoles, les «**brassours**», sur les «**aires**» (les **œillets**). Ici va se cristalliser le sel dans très peu d'eau, soit environ l'épaisseur d'un doigt, au moment de la récolte.

La veille permanente du saunier

En deux rangées le plus souvent, les «**aires**», de 60 à 80 mètres carrés chacune, sont séparées, dans le sens de la longueur du marais, par une petite digue basse et plate, la «**vie**». Sur celle-ci, à un endroit un peu plus large, le sel est ramené à l'aide du «**rouable**» puis du «**servion**», sans racler la vase. Ainsi l'eau circule en permanence.

Du début à la fin du circuit, les débits doivent être bien équilibrés. Ceci en fonction du temps, de l'humidité de l'air, du soleil et du vent, Les planches à trous tantôt ouvertes, tantôt fermées, permettent d'obtenir la hauteur d'eau nécessaire. C'est là une veille permanente du saunier. Il faut assez d'eau pour que le marais «**travaille**», et pas trop pour éviter son «**refroidissement**», et le risque de «**noyer**» le sel.

Le « rouable » à la main

Le «**rouable**», avec lequel le saunier ramène le sel sur la «vie», est fait d'une planchette fine, d'une dizaine de centimètres de haut et de soixante-dix de large, montée sur un manche à fourche long de cinq mètres. Lourd dans la main d'un «apprenti», le «rouable» semble d'une extrême légèreté manié le saunier traditionnel de Seudre.

Il faut voir cet homme du marais, pieds nus sur l'argile craquelée. Quelle dextérité! L'outil du saunier plie avec une grande souplesse. A chaque coup, le rebond du manche est le prolongement du geste du bras. Fibres du bois et muscles travaillent ici en parfaite harmonie. Pas de fatigue apparente. Sans un brin de vase, le sel est adroitement conduit au bord de «**l'aire**», et relevé avec le «**servion**», au manche court, en petit tas, les «**pilots**», le **mulon**, sur le **tassélier** pour le laisser s'égoutter. Un peu plus tard, il sera «**abossé**», transporté sur la «bosse», la digue où s'édifie le «tassélier», pyramide blanche qui monte au fil de la saison et, tel un amer, balise chaque marais salant sur les bords de Seudre.



PS : J'aimerais, si vous avez un peu de temps à me consacrer, avoir le retour de ce que vous pensez de ce bulletin info : L'intérêt que vous y portez, comment l'améliorer etc.

Bonne lecture et à bientôt.
Martin